



Université
de Montréal

UNIVERSITÉ
LAVAL

HEC MONTRÉAL

FONDS D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX – Concours 2008B

Objectifs

- Appuyer la formation internationale des meilleurs candidats de 2e et 3e cycles et favoriser leur intégration au projet CRSH-GTRC du CRIMT.
- Permettre à un étudiant canadien ou à un étudiant étranger inscrit à temps complet dans une université canadienne d'effectuer un séjour de recherche à l'étranger ou un stage de formation dans une institution étrangère au sein de laquelle oeuvre un chercheur impliqué dans l'un des projets de recherche du CRIMT.
- Permettre à un étudiant étranger d'effectuer un séjour de recherche au Canada ou un stage de formation dans une institution canadienne au sein de laquelle oeuvre un chercheur impliqué dans l'un des projets de recherche du CRIMT.

NOTE : ce programme ne vise pas à financer la participation à des colloques scientifiques. Veuillez dans ce cas soumettre vos demandes au fonds de diffusion.

Montants

- Séjour de recherche : Ce volet du programme d'échanges vise la prise en charge d'une partie des frais de recherche encourus par l'étudiant lors de sa collecte de données à l'étranger. Visant un séjour d'une durée minimale de 2 semaines et maximale de 4 mois, l'allocation mensuelle est de 1 500 \$ CAN (en sus du coût d'un billet d'avion aller-retour, remboursé jusqu'à concurrence de 1 000 \$ CAN si la destination ou le pays d'origine se situe en Amérique du Nord ou en Europe, de 1 500 \$ CAN s'il se situe en Amérique centrale ou en Amérique du Sud, et de 2 000 \$ CAN s'il se situe ailleurs dans le monde).
- Stage de formation : Ce volet vise à parfaire la formation internationale de l'étudiant en lui permettant d'effectuer un stage d'une durée minimale de 2 mois et maximale de 4 mois dans une institution étrangère au sein de laquelle oeuvre un chercheur impliqué dans l'un des projets de recherche du CRIMT. Les montants de l'allocation mensuelle et du remboursement du billet d'avion aller-retour sont les mêmes que dans le cas du séjour de recherche.

IMPORTANT : Le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) met à la disposition du CRIMT, sur une base non récurrente, 15 000 \$ CAN afin que celui-ci puisse attribuer, sous forme de bourses, la somme nécessaire à la réalisation de stages internationaux d'une durée minimale de 2 mois dans l'un des pays ou régions prioritaires suivants : France, Allemagne, Royaume-Uni, États-Unis, Mexique, Brésil, Chine, Japon, Inde, Italie, Wallonie-Bruxelles, Flandre, Israël, Catalogne. S'adressant aux étudiants de 3e cycle, citoyens canadiens ou résidents permanents inscrits à temps complet dans une université québécoise, cette initiative spéciale bonifie le programme régulier du CRIMT en défrayant une partie du coût de chaque stage, tout en rehaussant l'allocation de subsistance de 1 500 à 2 500 \$ par mois (à noter

que pour chaque bourse octroyée, le nombre de mois que prendra en charge le FQRSC dépendra du nombre total de stages financés. Au besoin, le CRIMT défraiera le portion résiduelle de chaque stage au taux habituel de 1 500 \$ par mois). **NOTE** : il suffit aux étudiants concernés de soumettre une demande de stage au présent concours (Fonds d'échanges internationaux - 2008B) pour se prévaloir de l'initiative spéciale.

NOTE : un étudiant ne peut soumettre deux demandes au même concours, c'est-à-dire solliciter des fonds distincts pour effectuer un séjour de recherche et un stage de formation (et ce, même si les deux volets peuvent se combiner à l'intérieur d'un même voyage d'échanges). L'étudiant qui le désire pourra déposer une nouvelle demande au concours suivant.

Conditions d'admissibilité

- Être inscrit à temps complet à un programme reconnu de maîtrise ou de doctorat durant le trimestre au cours duquel aura lieu le stage ou le séjour de recherche. **IMPORTANT** : tous les stages et les séjours devront avoir été complétés, au plus tard le 31 octobre 2009.
- Produire, ou s'engager à produire une thèse ou un mémoire sous la direction ou la codirection d'un cochercheur du CRIMT, et ce dans le cadre de l'un des projets spécifiques que regroupe le programme scientifique du CRIMT.
- Proposer un stage ou séjour de recherche à l'étranger qui soit étroitement lié à la réalisation de son projet de recherche.
- Faire parvenir un dossier complet comprenant :
 - Une brève description (une page et demi) du projet de séjour ou de stage qui fasse état de la planification et de la durée de ce dernier, des objectifs poursuivis, de l'arrimage au programme scientifique du CRIMT et à l'un de ses projets spécifiques et de la qualité de l'encadrement dans le lieu de d'échanges;
 - Le dossier scolaire (depuis l'entrée à l'Université), incluant une copie du plus récent relevé de notes;
 - Deux lettres d'appui; une du directeur de recherche et une d'un responsable de l'organisation ou de l'institution qui accueillera le candidat. Dans le cas du stage de formation, le responsable de l'institution étrangère doit être un chercheur impliqué dans l'un des projets de recherche du CRIMT, disposé à accueillir et à encadrer le candidat durant la période d'échanges.
 - Un curriculum vitae complet, incluant les adresses courriel et postale.

Critères

- Excellence du dossier académique.
- Qualité et intérêt des retombées du projet pour la poursuite des objectifs scientifiques du CRIMT et des échanges entre ses chercheurs membres et ses institutions affiliées.
- Appui du directeur de recherche.
- Qualité de l'encadrement dans le lieu d'accueil.

Attentes et obligations

- Le comité des bourses s'attend à recevoir un rapport de séjour ou de stage, au retour de l'étudiant.

Échéance

- Date limite de présentation des demandes: **le 29 octobre 2008**. Veuillez faire parvenir votre dossier complet à l'attention de Nicolas Roby, Fonds d'échanges internationaux du CRIMT – Concours 2008B, CRIMT, 3744 Jean-Brillant - Suite 411, Université de Montréal, C.P. 6128, Succ. Centre-Ville, Montréal, Québec, H3C 3J7.